

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juillet 2017

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 10

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 09

Membres présents : Mmes & MM. Jérémy THIEN, Vanessa GATINET, Viviane LOUP- FOREST, Edith PERRAUD, Agnès ROUSSOT, Teddy DESCOMBES, Nadine BOTTON, Jocelyne RENAUD.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Jean-Luc BAZIN a donné procuration à Mme Vanessa GATINET

Membres absents excusés : M. Jean-Luc BAZIN, M. Médéric DE SERRES

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : M. Teddy DESCOMBES

Le compte-rendu de la séance ordinaire du 7 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **1 – Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- Réfection du toit de l'épicerie par l'entreprise Vouillon pour 3 501.60 € TTC
- Remplacement des fenêtres des deux salles de classes par l'entreprise Bouchy pour 20 772.00 € TTC
- Achat de 6 jardinières pour 1 247.28 € TTC chez Ekip Collectivités.
- Remplacement de la pompe de la fontaine par l'entreprise Vessot pour 684.00 € TTC
- Réfection de l'électricité de la cage d'escalier de l'appartement situé au-dessus de la salle des fêtes par l'entreprise D'Alberto pour 754.05 € TTC

### **2 – Décisions modificatives**

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives suivantes, suite aux délibérations d'affectation du résultat prises au dernier conseil municipal :

1/ au budget communal :

- diminution sur crédits ouverts : 26 000 € à la salle des fêtes, 20 640 € pour l'aménagement de l'étang, 8 100 € pour l'aménagement de la salle des fêtes, 8 000 € d'emprunts, 140 000 € pour immeuble de rapport, 3 474 € pour le presbytère, 86 000 € au presbytère, 540 € au presbytère.
- augmentation sur crédits ouverts : 100 000 € pour les travaux divers sur bâtiments communaux, 162 808,11 € pour le presbytère, 209 € pour l'aménagement de la salle des fêtes, 3 265 € pour l'école, 86 000 € en créant l'opération « mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales du bourg », 540 € en remboursement de caution (suite départ d'un locataire).

2/ budget assainissement :

- diminution sur crédits ouverts : 1 372 € dépenses imprévues, 24 663,28 € pour le virement à la section d'investissement, 26 035.28 € pour l'excédent antérieur reporté, 24 663.28 € pour le virement à la section de fonctionnement, 1 372 € pour les subventions d'équipement, 735 € pour les travaux.
- augmentation sur crédits ouverts : 26 035.28 € pour autres réserves, 420 827.21 € pour travaux, 735 € pour les terrains.

### **3– Personnel communal : modification du temps de travail**

Compte tenu du retour de la semaine à 4 jours, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant au poste d'adjoint d'animation en charge de la garderie périscolaire du matin et de l'assistance à l'enseignante. L'agent occupe actuellement un poste de 28.60/35<sup>ème</sup>, il convient de le passer à 26.31/35<sup>ème</sup> ; l'avis du comité technique du Centre de Gestion sera sollicité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, crée les postes suivants :

- Adjoint d'animation chargé de la surveillance de la cantine : 4 h/semaine sur le temps scolaire
- Adjoint d'animation chargé de la garderie du soir : 7 h/semaine sur le temps scolaire
- Agent technique en charge du ménage des gîtes : 2 h/semaine

### **4 – Demande d'occupation du domaine public pour une isolation extérieure**

Le propriétaire de la parcelle cadastrée C 11 au 43 rue des écoles, demande l'autorisation d'empiéter sur le domaine public pour une isolation extérieure d'une épaisseur de 160 mm. Celle-ci réduirait le passage des piétons sur le trottoir. Le demandeur sera contacté pour savoir s'il est possible d'envisager une épaisseur moins importante.

### **5 – Proposition du SYDER pour l'éclairage du parking de la salle des fêtes**

La participation communale demandée par le SYDER pour la réalisation de ces travaux est de 9 471 € en une fois ou 808 €/an sur 15 ans. Le Conseil Municipal retient la proposition de financement sur 15 ans.

### **6 – Projet d'installations photovoltaïques en partenariat avec le SYDER**

Par le biais d'une convention d'occupation du patrimoine public, la commune peut mettre à disposition du SYDER une surface de toiture pour l'exploitation d'un équipement de production d'électricité photovoltaïque.

## **7 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux**

Dans le cadre de la répartition pour l'année 2017 de la DETR, une subvention de 19 473.48 € a été accordée à la commune.

## **8 – École : retour de la semaine à 4 jours**

Suite au conseil d'école exceptionnel du 7 juillet 2017, Monsieur l'Inspecteur d'Académie informe que la commune de Jullié reviendra à la semaine sur quatre jours à compter de la rentrée 2017. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours.

## **9 – Comptes rendus des réunions**

– Conseil d'école du 20 juin 2017 : Madame l'Inspectrice était présente.

## **10 – Questions diverses**

– Etude d'extension du transport à la demande sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB) : la CCSB tend vers une proposition d'extension du transport à la demande à l'ensemble du territoire. Le coût annuel de ce service est évalué à 100 000 € HT/an.

– Titres irrécouvrables : M. le Trésorier a transmis une liste de titres pour lesquels il propose une admission en non-valeur suite à l'impossibilité de recouvrer les sommes dues. Le conseil municipal étudiera cette demande en fin d'année.

– Le Julié'n'AS Moto Club informe de son passage sur la commune le 22 octobre 2017 pour la bénédiction des motards.

– Conseil Municipal des Jeunes : le dossier n'a pas avancé.

– Elagage d'un arbre : il est fait un tour de table pour savoir si un élu pourrait aller élaguer l'arbre situé au 35 grande rue. La nouvelle locataire ayant précisé qu'elle se chargera ensuite de son entretien.

– Chemin communal aux Chanoriers : une petite partie est à rénover ; une corvée sera faite par les élus.

– Difficultés d'entretien du village : Monsieur le Maire tient à préciser qu'il ne reste pas inerte face à cette situation. Des consignes ont été passées à l'agent (entretien individuel, notes de services et demandes d'explication, documents de suivi de l'activité, carnet de bord). Le Conseil reste extrêmement vigilant sur l'évolution de cette situation.

– Mémoires rurales : une réunion a eu lieu début juillet. La sortie du livre est prévue au printemps en même temps que l'inauguration du chemin des mémoires rurales. Les panneaux sont en cours d'élaboration.

– Villages d'accueil : un recensement des maisons inoccupées est en cours.

– Renforcement de la protection incendie : la mise en place de citerne dans les hameaux est envisagée.

– Rats : des rats ont été signalés au Moulin Aujas. Des grains ont été déposés.

– Pressoir : le pressoir qui a été donné à la commune par la famille de Mme Perrachon a été démonté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Jérémy THIEN

